

## Bachelier en kinésithérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-kine@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Anatomie descriptive			
Code	PAKN1B96KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	9 C	Volume horaire	80 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	François BEAUTHIER (francois.beauthier@helha.be)		
Coefficient de pondération		90	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

### 2. Présentation

#### Introduction

L'unité d'enseignement intitulée "ANATOMIE DESCRIPTIVE 1" est une unité ayant pour objectif d'apprendre et de comprendre la structure de l'être humain. L'anatomie qui a pour objectif dans cette unité d'enseignement d'étudier chacun des différents organes participant à l'activité locomotrice humaine.

L'ensemble des intervenants l'AA d'Anatomie sont: F Beauthier, M. Pestiaux, M. Ferrière and co.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement l'étudiant aura acquis des connaissances fondamentales en anatomie descriptive.

L'étudiant aura une vision globale des membres et de leurs articulations; il pourra ainsi associer les diverses pièces osseuses notamment dans l'ostéologie du crâne et du rachis.

L'étudiant aura acquis la terminologie anatomique adaptée à l'étude des structures anatomiques, connaîtra les caractéristiques générales des principaux constituants de l'appareil locomoteur humain (ostéologie, arthrologie (tronc), myologie : caractérisation des muscles, insertions, trajets, topographie, fonctions).

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN1B96KINA Anatomie Descriptive

80 h / 9 C

#### Contenu

Ostéologie: étude des composants du squelette

Myologie: étude des muscles

Arthrologie: étude des articulations.

Description des différentes articulations du corps humain : définition, type d'articulation, surface articulaire, moyen d'union (ligaments, capsule articulaire), notion de cinématique et approche fonctionnelle. Mouvements possibles (degrés de liberté, axes ; amplitudes et limitations) et muscles impliqués.

- Articulations du membre inférieur. - Articulations du membre supérieur.
- Articulations du tronc (complément) et du segment céphalique.

### **Démarches d'apprentissage**

Enseignement magistral (textes et images) en interaction avec les étudiants.

L'étudiant disposera d'un contenu théorique présenté et développé au cours.

Il sera à même de décrire les divers éléments présentés et d'en comprendre leurs rapports entre eux.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

L'enseignant accorde régulièrement un temps de question / réponse.

Lors des TD et TP d'ostéologie, les étudiants ont la possibilité de manipuler les pièces osseuses. Un cahier de laboratoire doit être élaboré par l'étudiant et celui-ci sera validé par l'enseignant.

Le professeur répond aux questions posées par les étudiants durant l'intercours.

### **Sources et références**

- BEAUTHIER J-P, LEFEVRE P., LEURQUIN F., Traité d'Anatomie, de la théorie à la pratique palpatoire, éd. De Boeck Université 1993
- BEAUTHIER JP, LEFEVRE P, BEAUTHIER F, Traité d'anatomie palpatoire - membre supérieur, ed de Boeck, 2017
- TANK P., GEST T., Atlas d'anatomie, éd. De Boeck Université 2010
- WHITE T., Ostéologie humaine, édition française, éd. De Boeck Université 2016 - NETTER Frank H., Atlas d'Anatomie , 5ème édition Masson 2011
- SOBOTTA J., Atlas d'Anatomie Humaine, 6ème édition, Lavoisier 2015
- GILLROY et al. , Atlas of anatomy - Thieme edition.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentation magistrale au moyen de diaporamas (ppt). Les étudiants disposent de ces notes de cours complètes (Format pdf sur la plateforme ConnectED).

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation consiste en un examen écrit reprenant des questions ouvertes, et/ou des QCM, et/ou des questions courtes, et/ou des schémas à réaliser et/ou à légender.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	85	Exe	15	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

### **Dispositions complémentaires**

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions

respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

***En cas de réussite en janvier de la première partie de cours, l'étudiant sera dispensé lors de la session de juin pour cette partie de matière.***

***En cas de non validation en juin, l'étudiant représentera uniquement la partie de la matière en échec en 2e session.***

***Il n'y aura pas de dispense partielle d'une année académique à l'autre pour le cours d'anatomie.***

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).